

2. Budget prévisionnel de l'association

Si l'exercice de l'association est différent de l'année civile, préciser les dates de début et de fin d'exercice. Le total des charges doit être égal au total des produits.

Exercice 20 12

ou date de début 01/01/12

date de fin : 31/12/12

CHARGES	Montant ⁴	PRODUITS	Montant
60 - Achats	36600	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	10000
Prestations de services	16300		
Achats matières et fournitures	12000	74 - Subventions d'exploitation ⁵	208400
Autres fournitures	8300	Etat : préciser le(s) ministère(s) sollicité(s) MATIGNON	18400
61 - Services extérieurs	63450	-Minist. TRAVAIL/EMPLOI/FORMA	25000
Locations	30200	-Minist. SPORTS/JEUNESSE/ -EDUCATION POPU/ VIE ASSOC.	25000
Entretien et réparation	24000	Régions : Minist. JUSTICE	15000
Assurance	750	-Ministère OUTRE - MER	15000
Documentation	8500	Départements : Minist. ECOLOGIE	10000
62 - Autres services extérieurs	101100	-Minist. AFFAIRES ETRANGERES	10000
Rémunérations intermédiaires et honoraires	38000	Intercommunalités - EPCI⁶	
Publicité, publication	25000	-Minist. AFF. SOCIALES/SANTE	25000
Déplacements, missions	30200	Communes : Minist. RECHERCHE et ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	10000
Services bancaires, autres	7900		
63 - Impôts et taxes	8100	Organismes sociaux (détailler) :	
Impôts et taxes sur rémunération,	4200	-Minist. CULTURE/COMMUNICATI	10000
Autres impôts et taxes	3900	Fonds européens Minist. AGRICULT	10000
64 - Charges de personnel	16500	-Minist. EGALITE	15000
Rémunération des personnels	10000	Ministère de l'ÉDUCATION NATIONALE	20000
Charges sociales	6500	Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Aides privées	
65 - Autres charges de gestion courante	1500	75 - Autres produits de gestion courante	
66 - Charges financières	600	Dont cotisations, dons manuels ou legs	14900
67 - Charges exceptionnelles	250	76 - Produits financiers	
68 - Dotation aux amortissements	5200	78 - Reprises sur amortissements et provisions	
TOTAL DES CHARGES	233300	TOTAL DES PRODUITS	233300
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES⁷			
86 - Emplois des contributions volontaires en nature	1435000	87 - Contributions volontaires en nature	1435000
Secours en nature		Bénévolat	1400000
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	35000	Prestations en nature	35000
Personnel bénévole	1400000	Dons en nature	
TOTAL	1668300	TOTAL	1668300

⁴ Ne pas indiquer les centimes d'euros.

⁵ L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs. Aucun document complémentaire ne sera demandé si cette partie est complétée en indiquant les autres services et collectivités sollicitées.

⁶ Catégories d'établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre : communauté de communes ; communauté d'agglomération ; communauté urbaine.

⁷ Le plan comptable des associations, issu du règlement CRC n° 99-01, prévoit *a minima* une information (quantitative ou, à défaut, qualitative) dans l'annexe et une possibilité d'inscription en comptabilité mais en engagements « hors bilan » et « au pied » du compte de résultat.

SIRET : 32246590700051

RNA : 00007083692000